SERVICE PUBLIC DES MOTIONS ET RÉSOLUTIONS
Assemblée Générale 2023

Ce document permet de suivre l'application de l'ensemble des motions et résolutions votées dans les six dernières années. Ces décisions d'assemblée générale permettent d'orienter les travaux des différents groupes de l'échelon national qui œuvrent durant l'année et font un état des lieux à chaque assemblée générale.

Le contact principal pour toute question à ce sujet est l'adresse mail de la Commission Gouvernance et Vie Associative : cgva@eedf.fr

Lors des assemblées générales, nous adoptons également des vœux qui permettent de nous positionner en interne sur des thématiques mais aussi de communiquer à l'extérieur de l'association. L'ensemble des vœux depuis 2013 est transcrit dans ce document, disponible dans l'espace documentaire, où vous trouverez également les communiqués adoptés par le comité directeur.

Assemblée Générale 2022 4
Conseil de pole 4
Neutralité climatique et cohérence dans nos pratiques 5
L'avenir de la formation chez les EEDF 6
SNU et groupe politique d'engagement des jeunes 7
Assemblée Générale 2021 8
Bilan d'activité des pôles en région 8
Assemblée Générale 2020 9
Clarification des SLA rattachées 9
Listes de diffusion 10
Création d'une plateforme de dépôt des documents des SLA 11
Fonctionnement des pôles ressources 12
Le CEC pour nos Responsables d'Animation 13
Assemblée Générale 2019 14
De la bonne gestion de nos centres 14
Carnet de progression personnelle 14
Suivi des motions 15

Le service national universel 16
Les relations au sein des éclé.es 18
Amortissement des subventions 18
Centre de plein air 19
L'engagement des EEDF 20
Bénévoles au niveau national 21
Conseil juridique 22
Médiatisation et accompagnement des positions de l'association 23
Création des postes de Responsable Adjoint et Trésorier Adjoint 24
Importance des salarié·es 25
Création d'un réseau de correspondant·es 26
Assemblée Générale 2018 27
Utilisation de l'écriture inclusive 27
Vaisselle recyclable 28
Mise en place d'un outil numérique collaboratif 29
Revues en version numérique ou papier 30
Evaluation du fonctionnement démocratique 31
Plateformes pour l'écocitoyenneté 32
Communication non violente 33
Contrats pour les postes salariés 33
Diverses formes de démocratie dans les programmes éducatifs 34
Tutorat des élu·es 35
Prise de position politique 36
Rassemblement national du Scoutisme Français 37
Financement des pôles ressources 38
Responsabilité et gestion des centres non-permanents 39
Politique nationale des centres "non-permanents" 40
Rétablir la confiance au sein de l'association 41
Extension des supports de communication 42
Droit à l'image et protection des données personnelles 43
Assemblée Générale 2017 44
Communication, Impact financier, Formation et accompagnement 44
Méthode de concertation 45
Avis de paiement 46
SLAN et régions 46

Reconnaissance de l'égalité des droits et lutte contre les sexismes 47
Formation et accompagnement 48
Communication et budget 49
Compétences internes et logiciels libres 50
Rapport financier des régions 51
Dématérialisation des relevés bancaires 51
Portail Entréclés 52
Engagement et reconnaissance 53
Dynamiques nationales 54
Communication sur les ON 55
Education populaire 56
Produits éthiques 58

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

Conseil de pole

CONTENU DE LA MOTION	2022
L'AG, ayant bien pris en compte les évolutions des activités des animateurs·trices développements affecté·es aux pôles de ressources souhaite que l'appui effectif que ces salarié.e.s apportent à la réalisation des plans d'actions régionaux et le pilotage de leurs activités en direction des régions soient négociés au niveau de chaque pôle. A cet effet elle propose la mise en place d'un conseil de pôle, par pôle regroupant des représentant·es des régions du pôle, les salarié·es affecté·es au pôle et le ou la délégué·e général·e ou son ou sa représentant·e. Cette instance évoluera avec les modifications de l'organisation salariale.	
NON APPLIQUEE	**AG 2023**	La construction et l'appui de mise en œuvre des plans d'actions régionaux fait partie des trois missions d'accompagnement des régions des adminateur.ice développement. Le choix des missions des AD au sein d'espace croisant bénévoles et salarié.es n'est pas aujourd'hui effective au sein des "contrées". Ces territoires ne correspondent pas à une réalité structurante des bénévoles et donc rend complexe la mise en œuvre de cette motion. Deux directeurs nationaux coordonnent actuellement chacun une contrée avec des fonctionnements pouvant être différent.

Neutralité climatique et cohérence dans nos pratiques

CONTENU DE LA MOTION	2022

Le projet éducatif de notre association pose l'éco-citoyenneté comme l'une des valeurs que nous défendons dans toutes nos actions, auprès des jeunes qui participent à nos activités, pour laquelle nous militons. Le développement durable fait partie des orientations associatives que nous avons choisies lors de notre dernière assemblée générale. En 2019, l'assemblé générale adoptait les vœux "Climat et Biodiversité" et "Marches pour le climat" revendiquant un positionnement public fort en faveur de la protection de l'environnement, du climat et de la biodiversité. Cet été, l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout s'est engagée sur la durabilité environnementale lors de la conférence mondiale. Le Scoutisme Français l'a soutenue à cette occasion et y a porté un amendement fort afin de, notamment, demander que la neutralité climatique soit atteinte d'ici 2033.

La région Ile de France prie le comité directeur et l'association, de créer un système pour mesurer l'impact environnemental des activités de notre association ;
de mettre en place une méthode harmonisée de recueil des données sur l'impact environnemental des activités des structures ;
de s'assurer qu'un bilan soit partagé pour donner aux différentes SLA des informations sur l'impact de nos pratiques pour avoir ensuite la capacité de les comprendre et s'impliquer dans la réduction de notre impact environnemental efficacement ;
de consulter le monde académique ou des expert.e.s de l'environnement pour s'assurer de la qualité des mesures, calculs et analyse des données récoltées ;
d'aider les centres, les équipes d'organisations de nos évènements nationaux et régionaux à organiser des événements respectueux de l'environnement en organisant et encourageant notamment, le partage de bonnes pratiques.

EN COURS D'APPLICATION	**AG 2023**	Outil de mesure du bilan carbone de son camp développé en version beta dans le cadre d'un projet universitaire, et diffusé pour test été 2023. Volonté d'amélioration de cet outil : consolidation des données, rediffusion, intégration ROADS, croisement avec une carte mentale qui considère d'autres aspects de l'écocitoyenneté, mieux structurer nationalement pour disposer d'un ensemble d'outils qualifiés avec une base scientifique. Des ateliers d'accompagnement pédagogique réalisés sur quelques tremplins, au Rond-Point, prévu à l'AG 2023. Travail à poursuivre notamment par du soutien et de l'engagement au groupe national Groupe d'Action et d'Innovation pour l'Avenir (GAÏA).

L'avenir de la formation chez les EEDF

CONTENU DE LA MOTION	2022

Le gouvernement a entamé une démarche de rajeunissement des équipes d'animation, d'une part par le décret n° 2020-96 du 5 Février 2020 qui « abaisse de 21 à 18 ans, l'âge d'inscription à un cycle de formation au BAFD » et d'autre part via le plan « Pour un renouveau de l'animation en accueils collectifs de mineurs » présenté en janvier 2022 par Sarah El Haïry, secrétaire d'Etat en charge de la Jeunesse et l'Engagement. Celui-ci mentionne l'« abaissement à 16 ans de la possibilité d'entrer en formation BAFA » à compter du 1er Juillet 2022.
En conséquence, nous pointons le manque d'expérience d'un jeune de 16 ans. Serait-il pertinent pédagogiquement d'avoir des responsables si jeunes dans une SLA ? Il est compliqué pour des animateurs toujours plus jeunes de saisir les enjeux liés à l'animation. Dans ce cas, comment les formations BAFA régionales prendraient-elles cela en compte ?
Nous questionnons également la composition des futures équipes d'animations selon les différents types de public. Il est nécessaire de définir clairement les modalités d'accueil de jeunes par un jeune. En dernier lieu, nous alertons l'Association sur le fait que, conformément au plan présenté par Mme El Haïry, les « jurys placés sous l'autorité des services de l'État qui se réunissaient jusqu'à présent pour valider le brevet seront supprimés » à compter du 1er Avril 2023. Un jugement extérieur, égalitaire et détaché de tout enjeu financier et politique serait perdu, donnant un pouvoir conséquent à l'équipe de formation de la 3e session de formation BAFA.

L'AG, considérant les éléments ci-dessus, demande au comité directeur de mandater le groupe de travail ASAF, pour les EEDF, afin de mener une réflexion sur la démarche de formation de l'association en cohérence avec nos valeurs et nos ambitions éducatives. L'objectif est d'aboutir à un positionnement national qui permettrait de mettre en adéquation les nouvelles mesures gouvernementales avec nos valeurs.

APPLIQUEE	**AG 2023**	Réponse rédigée par l'ASAF (équipe formation) ; une discussion est engagée côté ENP (équipe pédagogie)

SNU et groupe politique d'engagement des jeunes

CONTENU DE LA MOTION	2022
L'AG demande que le Comité Directeur instruise et demande au groupe « politique d'engagement de la jeunesse » de coordonner et de participer à un dialogue aux côtés des régions EEDF avec les différentes académies afin de porter et faire comprendre la position de l'association sur le SNU tel qu'il est organisé actuellement, dans le but d'aider les régions à tenir ensemble une proposition cohérente aux administrations de tutelle du SNU. L'Equipe Nationale et les contrées viendront en appui à ce dialogue académique.	

EN COURS D'APPLICATION	**AG 2023**	Ce groupe n'a pas été effectif côté CME. La motion avait inscrit un groupe non constitué au moment de sa rédaction. Le groupe n'a pas vu le jour, et les quelques personnes identifiées n'ont pas trouvé intérêt de le porter et faire vivre (cf motion SNU de 2019 non appliquée). En ce qui concerne le SNU, des personnes de l'Équipe Nationale, du Comité Directeur et du groupe de travail Réseaux & plaidoyer ont été identifiées afin de répondre aux sollicitations de l'association, et notamment des régions qui auraient à aborder ce sujet avec les administrations de tutelle du SNU. Si ces personnes identifiées tiennent une veille sur les avancées du SNU, il est à noter que la grande instabilité du dispositif, ses orientations très larges et l'absence d'annonce de la part du gouvernement depuis le début de l'année 2023 rendent difficile l'application de cette motion.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021

Bilan d'activité des pôles en région

CONTENU DE LA MOTION		2021
Les EEDF sont actuellement organisés par Pôles. Ces Pôles sont au service des régions de leurs territoires. Lors des bilans des congrès ou de l'AG, nous n'avons pas ou très peu de visibilité sur l'activité de ces pôles sur nos territoires. L'AG demande qu'à partir de 2022, les salarié·es du pôle puissent produire un bilan d'activité de leurs actions sur le dit territoire pour les congrès concernés.		
APPLIQUÉE EN PARTIE	**AG 2022**	Les 3 Pôles ont laissé la place à 2 Contrées. Une contrée a réalisé un bilan d'activité diffusé à l'ensemble des régions concernées, et l'autre ne l'a pas fait.
	AG 2023	Idem

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

Clarification des SLA rattachées

CONTENU DE LA MOTION		2020
Lorsqu'une structure locale d'activité (SLA) n'a plus de responsable, elle passe sous tutelle régionale. La problématique aujourd'hui c'est qu'il n'est pas clair de ce que veut dire être sous tutelle régionale et comment on officialise cette tutelle dans l'association et aux yeux de l'état en termes de responsabilité. En effet, à ce jour les responsables régionaux ne peuvent pas sur le portail déclarer le rattachement d'une structure et donc l'échelon national ne sait pas toujours si les SLA sont rattachées ou non et à qui s'adresser en cas de besoin. Proposition : L'AG propose de modifier le portail intranet pour permettre aux responsables régionaux de mettre une SLA officiellement sous tutelle.		
EN COURS D'APPLICATION	**AG 2022**	Une procédure de rattachement des SLA a été proposée par la CGVA, et sera mise en place à la rentrée 2023.Cette procédure a été prise en considération lors de l'établissement du cahier des charges du futur portail.
	AG 2023	Cette possibilité existe techniquement et sera opérationnel dans la V2 de jeito prochainement (portail numérique). La procédure n'a pas encore été acté. Le droit de modification en ligne du statut des structures, dont le rattachement fait partie, doit maintenant être fait politiquement. Par ailleurs, le travail sur les remontées d'APL et congrès facilitera l'automatisation.

Listes de diffusion

CONTENU DE LA MOTION	2020

Nous constatons que :

- Régulièrement, depuis plusieurs années, nos membres en local, en région et au national, remontent les nombreuses défaillances de notre base de données actuelle (le portail entréclés), notamment son aspect intuitif, sa réponse à nos besoins et son coût important,

- Les communications envoyées par l'échelon national oublient de manière récurrente des adhérent.e.s des échelons nationaux, régionaux ou locaux,

- La réflexion d'un chantier à mener sur le portail entréclés (notre base de données) est au point mort depuis l'automne dernier. Ces constats sont dommageables à notre fonctionnement et notre communication interne, demandant plus de temps aux utilisateur.rice.s et aux diffuseur.se.s d'informations pour établir des listes non erronées et complètes. En conséquence, nombreux sont celles et ceux, bénévoles comme salarié.e.s, à recourir à des listes et pistes parallèles pour correctement communiquer au sein de l'association, et ce, avec les risques associés : mise à jour et complétudes des données. Notre fonctionnement démocratique se voit déstabilisé par le fait que certains élus ne reçoivent pas les communications qu'ils devraient.

L'AG demande que l'association puisse, d'ici la fin d'année 2020, mettre en place un système temporaire de listes de diffusion des adhérent.e.s des échelons nationaux, régionaux et locaux, efficace, et partagé au sein de l'association. Elle demande également que soit lancé d'ici l'AG 2021 un chantier sur l'évolution de notre portail entréclés et la fiabilisation de notre base de données.

EN COURS D'APPLICATION	**AG 2021**	Le portail a brûlé. Création d'une ENT Numérique qui travaille sur un nouveau portail, une liste mail TR et une RR ont été créées ; les autres listes viendront probablement avec le nouveau portail.
	AG 2022	La possibilité de faire des listes de diffusion a été ajoutée au cahier des charges du futur portail.
	AG 2023	Le site EEDF Galilée permet de créer des listes mails. Le cahier des charges du portail prévoit la possibilité d'associer directement des équipes à des mails listes, ainsi que le renforcement de la fiabilité de nos données.

Création d'une plateforme de dépôt des documents des SLA

CONTENU DE LA MOTION	2020

Durant toute l'année, il est demandé aux SLA différents documents : déclaration APL, déclaration de camps, projets pédagogiques, budgets prévisionnels. Ces documents sont demandés tantôt par l'échelon national, tantôt par l'échelon régional et parfois ils sont demandés plusieurs fois car ils se sont perdus dans les échanges de mails très nombreux dans l'association. Cela est une perte d'énergie pour nos bénévoles comme nos salariés.

L'AG demande la création d'un espace numérique où les SLA déposent leurs documents au fur et à mesure de l'année, qui serait accessible aux équipes régionales comme aux membres de l'échelon national.

EN COURS D'APPLICATION	**AG 2021**	La plateforme ROADS permet de répondre à ces objectifs concernant les documents de l'été. Le Dossier APL de rentrée devrait être revu, comme l'a été le dossier Congrès. A terme, l'objectif est de pouvoir rentrer les déclarations APL directement sur l'espace numérique AG.
	AG 2022	Le dossier APL et le dossier Congrès ont été réformés pour que les remontées ne soient faites qu'une fois. Le module Vie Associative du futur portail devrait simplifier encore davantage la remontée de ces documents (compte-rendus d'APL et de Congrès)
	AG 2023	Le cahier des charges du module vie institutionnelle du futur portail est en cours de validation en CGVA pour ensuite faire l'objet d'un devis et d'un développement pour une opérationnalisation pour la saison 2023-2024.

Fonctionnement des pôles ressources

CONTENU DE LA MOTION	2020

Lors de la création des pôles ressources, il avait été acté que ces pôles étaient constitués de salariés ET de bénévoles, en fonction de plusieurs « métiers ». Or, il arrive fréquemment que les élus régionaux découvrent en même temps que l'ensemble des adhérents les résultats des travaux des équipes professionnelles, sans même avoir été informés ou consultés.

L'AG propose que dans le cadre du fonctionnement des pôles ressources mis en place depuis deux ans, les liens entre salariés et bénévoles des équipes régionales soient renforcés, voire institutionnalisés. Cela doit conduire à une meilleure mutualisation des travaux des équipes régionales bénévoles et des équipes professionnelles.

APPLIQUÉE	**AG 2021**	Les pôles changent de fonctionnement et deviennent des contrées. Les salarié·e·s présent·e·s dans les Pôles travaillent au sein des groupe de projet et ENT dépendant des commissions d'appui au développement, dont le fonctionnement a été très clarifié. Le fonctionnement bénévole/salariés au sein des contrées reste à construire.
	AG 2022	Chaque région s'est vue associée à un·e facilitateur·trice (Animateur·trice Développement) qui a notamment pour mission de faire le lien entre l'équipe régionale et les équipes salariées. Ce dispositif est encore en cours de déploiement dans certains terrritoires.
	AG 2023	Tous les AD en plus de leurs casquette métier (Mobilisation des ressources, adulte dans le scoutisme, programme éducatif) ont 30% de leurs temps salariés fléchés pour trois missions spécifiques d'accompagnement des régions : - Garantir la dynamique de l'équipe régionale - Participer à la mise en œuvre du plan d'action régional (PAR) et co-construire la stratégie de développement. - Aux côtés de l'équipe régionale, veiller aux conventionnements et partenariats spécifiques Il y a aussi la volonté de faire vivre le triptique animateur.ice développement, responsable régional et correspondant.e comité directeur. Cf la "fiche corres'" dans l'espace doc.

Le CEC pour nos Responsables d'Animation

CONTENU DE LA MOTION	2020

Institué par la loi du 8 août 2016 dite «Loi travail», le Compte d'Engagement Citoyen (CEC) est un nouveau dispositif de l'Etat destiné à reconnaître et valoriser l'engagement bénévole de responsables associatifs très investis. Il permet, sous réserve de conditions d'éligibilité (notamment 200h de bénévolat), de bénéficier de droits à formation supplémentaires crédités sur le compte personnel de formation. Or, dans la circulaire de janvier 2020 que le national a transmis il est indiqué que : « Les bénévoles de l'association éligibles sont ceux issus des équipes suivantes :

Équipes régionales / Équipes de groupe / Directeurs de stages et de séjours / Formateurs / Comité Directeur / Comités de Gestion et d'Animation / Volontaires en Service civique à partir de 6 mois de mission »

L'AG demande au CD de travailler avec le Ministère pour pouvoir faire évoluer les choses. Cette démarche pourrait être conjointe avec le Scoutisme Français. Cette évolution, permettrait de valoriser nos animateurs bénévoles qui ne comptent pas non plus leurs temps pour faire vivre notre projet.

APPLIQUÉE	**AG 2021**	Non appliqué ; ce chantier devrait être transmis à la CME dès la rentrée pour pouvoir être appliqué au plus vite si possible.
	AG 2022 - 2023	Il est maintenant possible pour les responsables d'animation de faire valoir leur engagement bénévole dans le cadre du CEC. https://www.associations.gouv.fr/cec.html

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019

De la bonne gestion de nos centres

TEXTE DE LA RÉSOLUTION	2019
Avant même d'avoir défini des critères d'évaluation de l'utilité des centres et terrains de l'association, le Comité Directeur a d'ores et déjà statué sur le sort de certains d'entre eux. On peut certes comprendre qu'il ait décidé de mettre en vente ceux qui n'étaient plus du tout utilisés par l'association. Mais pour tous ceux qui sont encore vivants, c'est incompréhensible. L'Assemblée Générale demande au CD de réétudier la situation de chacun des autres centres, en toute objectivité, à la lumière de critères clairs, connus de tous et approuvés par l'Assemblée Générale.	

APPLIQUÉE	**Avant 2021**	—
	AG 2021	Le nouveau fonctionnement de la CAF et du groupe Immo, le SDI ainsi que le document 'Stratégie des Centres et Terrains', présent dans le dossier AG, permettent de répondre à cette résolution.
	AG 2022 **AG 2023**	—

Carnet de progression personnelle

CONTENU DE LA MOTION	2019
Depuis plus d'un an, nous avons reçu la version d'essai du CPP. Beaucoup de groupes l'ont expérimentée et les retours sont positifs. L'AG propose la mise en place de la version définitive revue et corrigée (avec les 8 points de la méthode scoute) de cet outil pédagogique de la branche éclée.	

APPLIQUÉE	**Avant 2021**	—
	AG 2021	Le CPP, désormais appelé « Pistes », a été finalisé et diffusé en version papier. Il n'est cependant pas disponible actuellement dans l'espace documentaire ni sur educatif.eedf.fr
	AG 2022 / 2023	L'outil est disponible dans sa dernière version sur educatif.eedf.fr

Suivi des motions

CONTENU DE LA MOTION	2019
L'AG demande à ce que toutes les motions adoptées en Assemblée Générale, soient effectivement appliquées et propose qu'un dispositif de suivi soit mis en place, afin de garantir qu'elles soient respectées.	

APPLIQUÉE	**Avant 2021**	CD défavorable sur la mise en place du dispositif, en renvoyant à la commission de contrôle pour une évaluation de l'application. La commission de contrôle prévoyait de s'en saisir intégralement pour l'AG 2020, et a finalement exprimé des difficultés pour cela et l'avis que ce n'était pas son rôle car dimension politique.
	AG 2021	Il est assez compliqué de faire en sorte que l'intégralité des motions soit appliquée puisque celles-ci sont très nombreuses. Un document de suivi des motions a été ajouté au dossier AG et un document cadre est en cours d'écriture. A ce jour cependant, une partie non négligeable des motions reste non mises en œuvre voire non prises en compte
	AG 2022 - 2023	Toutes les motions et résolutions ont été réparties entre les 3 commissions suite à l'AG 2021 et 2022 et intégrées au plus possible dans les feuilles de route. Un document de suivi actualisé tous les ans permet de rendre des comptes à l'AG. Toutes ne sont pas nécessairement appliquées mais la démarche est en cours chaque fois que cela est possible. Les 5 dernières années sont commentées, les autres sont archivées dans un tableau à rendre d'avantage accessible.

Le service national universel

CONTENU DE LA MOTION	2019

Au vu du positionnement sur le vœu concernant le Service National Universel, les Eclaireuses Eclaireurs de France ne devraient-ils pas créer, en coopération avec les autres mouvements d'éducation populaire, un groupe de réflexion afin de proposer une alternative au Service National Universel qui correspondrait à nos valeurs ?

APPLIQUÉE	**Avant 2021**	Le CD était favorable et annonçait être relation avec d'autres acteurs sur ce sujet. Demande d'information à ce sujet en janv. 2020, attente d'un retour.
	AG 2021	Un groupe de travail a été souhaité par le CD cette année mais n'a toujours pas vu le jour, faute de volontaires et de communication à ce sujet.
	AG 2022	Le groupe de travail CME a été partiellement constitué et n'a pas encore pu travailler. L'application de cette motion reste l'objectif prioritaire de ce groupe de travail.
	AG 2023	Depuis le mois de novembre 2022, les EEDF ont officiellement rejoint un collectif d'associations qui œuvrent depuis 1 an et demi à la construction commune d'une alternative : "Jeunesses, citoyenneté, émancipation" (JEC). Il est devenu signataire du texte "pour une alternative au SNU" porté par ce collectif. Ce collectif est composé d'associations, syndicats, fédérations et réseaux représentatifs de l'éducation populaire, mais également d'associations de défense des droits humains et droits fondamentaux telles que (structures représentées à la 1e rencontre du 3/11) : • Mouvement Ruraux Jeunesse Chrétienne (MRJC) • EPA/FSU Syndicat unitaire de l'éducation populaire (JS) • Ligue de l'enseignement • Forum Français de la Jeunesse (FFJ) • CNAJEP • Fédération nationale de la Libre-pensée • CEMEA • Ligue des Droits de l'Homme • Confédération nationale des Foyers Ruraux (CNFR) • Éclaireuses Éclaireurs de France (EEDF)

		En son sein, les EEDF y défendent une ligne selon laquelle le projet d'alternative éducative, pédagogique, mais également politique au SNU réside dans la réaffirmation et la reconnaissance de ce que le monde de l'Éducation populaire porte d'ores-et-déjà. Ses fondements historiques attachés à l'émancipation de toutes et tous ainsi que son projet actuel de société se donne déjà comme objectifs l'engagement de la jeunesse, une mixité sociale effective et le développement d'une citoyenneté qui ne demandent qu'à être renforcés via les moyens de l'État et le partenariat d'utilité publique. Le collectif affirme partager le socle commun selon lequel le caractère volontaire de participation au SNU est une ligne consensuelle au-delà de laquelle il n'irait pas. Depuis le début de l'année 2023, le collectif JEC a rencontré le collectif "Non au SNU" qui rassemble de nombreuses autres organisations et réfléchit un rapprochement sur certaines positions communes. Le Comité Directeur se donne pour mission de faire état de l'avancée de cette alternative et de l'implication des EEDF à l'ensemble de ses membres, et reste à disposition pour toute demande d'information complémentaire.

Les relations au sein des éclé.es

CONTENU DE LA MOTION		2019
Les relations au sein des éclés (toutes instances, impliquant bénévoles et salariés) sont actuellement tendues et souvent ressenties comme violentes, ce qui crée un climat de défiance mutuelle. Nous demandons que l'équipe de gouvernance s'empare de cette question sachant que l'écoute et le respect font partie de nos valeurs afin de proposer des solutions concrètes (formations puis fiches pratiques, Route nouvelle...) qui permettront d'améliorer cette situation qui démotive les bénévoles et salariés sur le terrain.		
APPLIQUÉE EN PARTIE	**Avant 2021**	Le CD, favorable, demandait un travail sur ce point à la commission gouvernance ; la commission gouvernance s'interroge sur la pertinence que cela fasse partie de son travail, au vu de ses missions (janv. 2020). Dans l'attente, sujet non investi.
	AG 2021	Le sujet des relations humaines et du climat a été important dans toutes les décisions du CD et du DG cette année ; ceci dit, aucun travail n'a réellement été mis en place.
	AG 2022	Pas d'évolution notable cette année, mais une partie des formations à destinations des bénévoles (responsables, élu·es, etc.) visent à améliorer la prise en compte de chacun.e dans nos engagements bénévoles et salarié.e.s.
	AG 2023	L'échelon national s'est engagé dans le plan de lutte contre les VSS. Concernant une démarche plus globale de cadre relationnelle, une piste serait l'investissement et la transformation de la commission des conflits ; qui pourrait outiller et rayonner dans les régions au-delà de son rôle davantage support à l'arbitrage que médiateur lorsqu'elle est saisie.

Amortissement des subventions

CONTENU DE LA MOTION		2019
L'AG demande la remise en cause de la règle comptable d'amortissement des subventions. Cela permettrait d'avoir une vision globale de notre compte. On n'amortit plus les subventions.		
NON APPLIQUABLE	**Avant 2021**	
	AG 2021 - 2022	_
	AG 2023	suite au changement des normes comptables 2022, nous amortissons depuis 2022 les subventions d'investissement au même taux que les amortissements.

Centre de plein air

CONTENU DE LA MOTION	2019

Concernant le devenir des centres de plein air, l'AG attend une analyse globale, un diagnostic financier qui soit mis en regard d'une analyse de ce que les centres apportent au projet éducatif de l'association. Nous demandons plus de transparence sur les critères d'analyse, et un diagnostic à visée participative, avant d'aboutir aux conclusions finales même si elles doivent être «douloureuses».

APPLIQUÉE	**Avant 2021**	Le CD, favorable, renvoyait au Schéma directeur immobilier pour ces éléments. Ce schéma a été mis en ligne dans l'espace documentaire en annexe du dossier AG mais sous l'intitulé « SDI », ne permettant pas de le retrouver facilement. On conseille de le renommer et de l'intégrer désormais dans la partie « vie institutionnelle de l'asso » ou « gestion de l'immobilier »
	AG 2021	—
	AG 2022	Le document 'Stratégie des Centres et terrains', présenté et adopté à l'AG 2021, présente une stratégie patrimoniale pour appuyer le développement dans l'ensemble des territoires. Le Schéma Directeur Immobilier apporte un regard prospectif pour conduire la stratégie d'investissement et de désinvestissement. La production du Schéma Directeur Immobilier, élément opérationnel de la stratégie des centres et terrains concernant le patrimoine, est en cours de travail. Pour l'ensemble des structures pour lesquelles des choix doivent être fait, en terme d'investissement comme de désinvestissement, un lien a systématiquement été fait entre les équipes régionales, le projet du centre et sa place dans la stratégie de développement de l'association.

L'engagement des EEDF

CONTENU DE LA MOTION	2019

Le texte « L'engagement des EEDF », qui nous définit comme « un mouvement éducatif engagé » et explicite nos valeurs et prises de position, a été adopté en Assemblée générale en 1998. Il contient des valeurs fortes et permet de mieux comprendre et faire vivre notre projet éducatif. Il est cependant peu connu des adhérent.e.s d'aujourd'hui, et nécessite d'être actualisé au vu des enjeux et des débats actuels.

De plus, plusieurs motions adoptées ces dernières années contiennent des éléments qui doivent faire évoluer son contenu (motion coéducation 2015, motion éducation populaire 2017, motion égalité des droits et lutte contre le sexisme 2017, motion émancipation des jeunes 2018, motion démocratie dans les unités 2018, motion communication non-violente 2018).
L'AG demande donc que l'association s'engage dans l'actualisation du texte Nos engagements pour un vote à l'AG 2021, dans le cadre d'une démarche pilotée par des bénévoles, qui prenne en compte les contributions des groupes de travail nationaux, et permette la contribution du plus grand nombre.

NON APPLIQUEE	**Avant 2021**	Ce travail n'a pas été engagé. Les orientations éducatives du mouvement doivent être évoquées dans le cadre du travail sur le programme des jeunes, mais il ne s'agit pas précisément de la demande de l'AG.
	AG 2021	Ce travail n'a pas été entamé cette année. Il pourra être confié à la CME dès l'an prochain.
	AG 2022	Ce travail n'a pas été identifié comme une priorité de la CME cette année.
	AG 2023	Ce travail a été inscrit sur la feuille de route de la CME cette année. La question s'est posée de travailler cette motion avec le groupe Politique engagement de la jeunesse (groupe qui n'a pas pris). Pour l'instant, un travail a été engagé avec l'équipe Communication pour visibiliser les engagements associatifs plus récents sur le site national, travail qui pourrait mener à une refonte du document mentionné dans la motion.

Bénévoles au niveau national

CONTENU DE LA MOTION	2019

Nous constatons aujourd'hui :
- qu'une partie non négligeable du travail de conception et de production pédagogique de l'association se réalise sans une implication bénévole avant l'étape de validation
- que la liste, le contact, la composition et les travaux en cours des commissions ou groupes nationaux ne sont pas facilement accessibles
- que les modalités selon lesquelles des bénévoles peuvent, ou pas, rejoindre un groupe national ne sont pas toujours claires ; et que cela freine en outre le renouvellement des personnes impliquées au niveau national.

Ce constat est dommageable à la fois pour la richesse de nos propositions et pour la diffusion et la mise en œuvre des propositions produites. Il est en outre en contradiction avec notre volonté de rester une association de bénévoles : l'implication, et dès que possible le pilotage bénévole dans notre conception et production pédagogique est essentielle ; en lien avec les salarié.e.s qui apportent en fonction des cas, expertise, méthodologie, vision globale.

L'AG demande donc que d'ici l'AG 2020, le Comité Directeur définisse un cadre relatif à l'implication bénévole dans la conception et la production pédagogique de l'association, et que la communication à ce sujet soit améliorée. Ce cadre devra favoriser l'implication des jeunes adultes au niveau national.

	Avant 2021	Depuis 2020, cadrage plus clair de la CME et des équipes nationales de branches et thématiques. Plusieurs appels à candidatures en 2020 ayant permis de remobiliser des implications bénévoles aux cotés des salariés. Chantier toujours en cours pour pérenniser. La liste des équipes et commissions ainsi que leur contact n'est pas disponibles sur le site national (uniquement l'ENI). Travail de cadrage de la composition et des missions de la CME en cours, pour favoriser la place des bénévoles. Pas de réfléxion spécifique sur les jeunes adultes.
APPLIQUÉE	**AG 2021/ 2022**	Un gros travail de simplification de l'organisation des groupes de travail nationaux a été réalisé. Un organigramme a été fait, communiqué largement, et permettant de retrouver la composition, les objectifs et les attentes nécessaires pour participer à un groupe de travail. Les trois commissions d'appui au développement coordonnent ces groupes de manière plus cohérente. L'ENT Com' a également lancé diverses campagnes sur les réseaux sociaux pour favoriser l'implication des jeunes adultes. Il reste encore du chemin à faire, mais le sentier est tracé.
	2023	Idem. L'ensemble des groupes nationaux a une fiche de présentation clicable sur le shéma des groupes nationaux (espace doc).

Conseil juridique

CONTENU DE LA MOTION	2019

L'AG souhaite que la cellule d'urgence mise en place par l'association se dote d'un conseil juridique professionnel. Ce dispositif doit permettre d'accompagner les directeur.trices et les équipes d'animation afin d'apporter une expertise technique sur les différentes démarches pouvant être nécessaires, au regard de la gravité des événements rencontrés lors des séjours et camps d'été.

APPLIQUÉE	**Avant 2021**	CD favorable, indiquait qu'en réalité, un recours à un conseil juridique était déjà possible chaque été
	AG 2021	Pas d'évolution notable cette année
	AG 2022 - AG 2023	Le recours à un conseil juridique est une possibilité pour la cellule d'urgence de l'association, et peut être activé en cas de besoin.

Médiatisation et accompagnement des positions de l'association

CONTENU DE LA MOTION	2019

L'AG demande que l'association médiatise ses prises de positions (par exemple : pour les actions en faveur de la planète) et en lien avec les groupes locaux, puisse mettre en place les conditions de l'engagement de nos jeunes.

APPLIQUÉE	**Avant 2021**	Au niveau national, peu de communication en direction des médias sur les prises de positions politiques de l'AG (hors sur le SNU, aucun des vœu voté en AG n'a fait l'objet d'une communication publique claire depuis 2015). Depuis 2020, mise en avant sur les RS du soutien aux marches pour le climat et invitation à y participer. Signature de plusieurs tribunes avec des partenaires d'éducation populaire.
	AG 2021	Plusieurs mises en avant sur les réseaux sociaux pour participer à des marches sur le climat. Diverses tribunes ont été signées, notamment en lien avec la laïcité. Aucun vœu n'avait été voté en 2020.
	AG 2022	De nombreux appels à la mobilisation en faveur des marches pour le climat ont été relayées via la News Eclair et les réseaux sociaux, et une cartographie des cortèges EEDF a été faite. Sur un autre sujet, le dispositif mis en place suite aux débuts de la guerre en Ukraine a été médiatisé et nos adhérent·es qui souhaitaient s'engager ont pu contacter un référent national sur le sujet.
	AG 2023	Continuité des actions de l'année précédente, complétées par la construction (encore en cours) d'un groupe de travail national "Réseaux & Plaidoyer" en lien avec l'équipe communication et le comité directeur. Ce groupe a vocation à (ré-)intégrer les réseaux associatifs et militants et soumettre au CD des prises de positions associatives dans le débat public.

Création des postes de Responsable Adjoint et Trésorier Adjoint

CONTENU DE LA MOTION	2019

Vu les difficultés rencontrées par les SLA et les régions pour remplacer leurs responsables et leurs trésorier.e.s à l'issue de leurs mandats, vu les responsabilités personnelles engagées par les responsables et les trésorier.e.s des SLA et des régions, l'AG demande la création des postes de responsable adjoint.e et de trésorier.e adjoint.e de SLA et région.

EN COURS D'APPLICATION	**Avant 2021**	Le CD était favorable et a demandé à la Commission Gouvernance d'intégrer cela dans le RG. La commission Gouvernance travaille sur cela en janvier 2020. Ce point n'a pas été intégré comme incitation dans les dossiers congrès 2020.
	AG 2021	Les régions peuvent actuellement élire des RR et TR adjoint·es, certaines SLA en ayant fait la demande l'ont également fait. Mais le RG n'a pas encore été changé en ce sens ; il le sera en 2023.
	AG 2022	Les régions et les SLA peuvent désormais élire des responsables et trésorier·es adjoint·es, et les comptes rendus de ces instances permettent leur nomination. La fonction est présente dans le cahier des charges du futur portail. La modification devrait être apportée dans le Règlement Général à l'occasion de l'AGE de 2023.
	AG 2023	Modification prévue par le groupe PRAGA pour l'AGE 2023.

Importance des salarié·es

CONTENU DE LA MOTION	2019

L'AG refuse de cautionner le management actuel mis en place par les Ressources Humaines, générant une grande souffrance salariale et en totale contradiction avec les valeurs des EEDF. Nous proposons d'insister sur le caractère fondamental des salarié·e·s au sein des territoires, à la fois sur la vie de l'association, son développement et son ancrage territorial, et sur l'impact et le dynamisme apportés par les salarié·e·s à l'engagement et aux activités des bénévoles.

APPLIQUÉE	**Avant 2021**	CD s'est dit favorable, en indiquant que les pôles avaient permis de positionner des salarié·es sur les territoires où il n'y en avait pas avant.
	AG 2021	Le passage des pôles aux contrées favorisera un ancrage territorial plus fort. Recrutement de 2 AD dans la zone sud-est. Dégèle des postes sur les centres. Recrutement sur les SV, notamment à Châlon.
	AG 2022	Le CD a souhaité renforcer encore l'importance de l'ancrage territorial des AD en fléchant 30% de leur temps de travail sur une mission de facilitateur·trice des régions.
	<u>AG 2023</u>	Tous les AD en plus de leurs casquette métier (Mobilisation des ressources, adulte dans le scoutisme, programme éducatif) ont 30% de leurs temps salarié fléché pour trois missions spécifiques d'accompagnement des régions : - Garantir la dynamique de l'équipe régionale - Participer à la mise en œuvre du plan d'action régional (PAR) et co-construire la stratégie de développement. - Aux côtés de l'équipe régionale, veiller aux conventionnements et partenariats spécifiques Nous avons mis en place un trinôme AD/RR/CD. Bien que ce système soit approprié de manière différente en fonction des acteurs, il permet d'institutionnaliser, de légitimer, et de faciliter les liens entre salarié.es et bénévoles ainsi que les places complémentaires de chacun.e.

Création d'un réseau de correspondant·es

CONTENU DE LA MOTION	2019

L'AG propose la création d'un réseau à l'échelle nationale de correspondant·e·s journalistes locaux·ales.

Ce maillage de correspondant·e·s existerait sur la base du volontariat, serait coordonné par une équipe de salarié·e·s et de bénévoles, aura la possibilité de se former et devra adhérer à une charte journalistique précise. Il couvrirait les besoins d'informations et de témoignages des actions des échelons locaux et régionaux. Il fournirait également des reportages intérieurs, médias photos et vidéos exploitables par les équipes de communication de tous les échelons de l'association. Enfin, l'existence d'un tel réseau permettrait de mettre à profit et de valoriser les compétences des individus qui le composent.

APPLIQUÉE EN PARTIE	**Avant 2021**	Non appliquée précédemment
	AG 2021	Mise en place du principe des « abeilles » par l'équipe Communication, pour les photos et vidéos, avec la volonté d'une opérationnalité pour l'été 2021 et la suite. N'intègre pas de dimensions « journalistes » pour les revues, pas de démarche connue en ce sens sur ce plan Difficultés persistantes à mobiliser des personnes ressources localement pour obtenir des infos/visuels sur les activités réalisées.
	AG 2022	Pas d'évolution notable cette année, le réseau d'abeilles a du mal à se mettre en place
	AG 2023	Pas d'évolution notable cette année. Le réseau des abeilles peine encore à exister. De nombreuses régions ont néanmoins un rôle de communication dans leur équipe régionale, avec le soutien de l'équipe nationale communication. Des accès Canva ont pu être débloqués pour les régions cette année pour faciliter la prise en main de la charte graphique associative au niveau régional.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018

Utilisation de l'écriture inclusive

CONTENU DE LA MOTION	2018

Considérant que notre Association défend l'égalité femmes - hommes et lutte contre les discriminations de genre et de sexe, l'AG demande que soit poursuivi le travail de rédaction des documents officiels et revues de l'Association pour une représentation égale des femmes et des hommes, et ce par l'usage de l'écriture dit, inclusive, telle que proposée par le Haut Conseil à l'Égalité femmes - hommes dans son guide "Pour une communication publique sans stéréotype de sexe" : accord des noms de fonctions, métiers, grades, titres ; usage du féminin et du masculin conjointement ("les louveteaux et les louvettes"), de termes épicènes ("les enfants") ou du point de ponctuation pour les formes compactes ("les délégué.e.s") ; usage de l'ordre alphabétique lors d'une énumération ("les louveteaux et les louvettes" mais "elles et ils", " égalité femmes - hommes").

APPLIQUÉE	**Avant 2021**	Une partie non négligeable de documents nationaux produits après l'AG l'ont été en utilisant l'écriture inclusive (ex: kit ODD, posts sur les réseaux sociaux, ...) mais d'autres ne l'ont pas été et ce volontairement (ex: livret d'accueil des parents curieux). L'aventure ainée parue en 2021 le prend en compte, ainsi que les délibérations CD depuis mi-2020. La communication extérieure (RS, affiches, etc) est variable. Mise en oeuvre inégale et sans informations exhaustives dans les régions. La mise en œuvre semble aller dans le bon sens. Le groupe G&S a pour projet de proposer un guide de mise en œuvre pour harmoniser les choses (comme cela été fait aux EEUDF) mais ne l'a pas concrétisé à ce jour
	AG 2021	—
	AG 2022	Un document visant à harmoniser l'utilisation de l'écriture au sein de l'association a été produit et diffusé dans le newsletter du 9 juin 2022 : "Mise en oeuvre de l'écriture inclusive aux EEDF". Les documents officiels nationaux sont publiés systématiquement en écriture inclusive. Cela reste assez fluctuant pour les publications locales et régionales.
	AG 2023	Pas d'évolution notable cette année. Les bénévoles nationaux et salarié·es sont également sensibilisés et informé·es si nécessaire.

Vaisselle recyclable

CONTENU DE LA MOTION		2018
L'AG demande à ce que la vaisselle en plastique jetable soit prohibée et supplantée par la vaisselle réutilisable ou, en dernier recours par la vaisselle compostable lors de l'ensemble des activités.		
APPLIQUÉE	**Avant 2021**	Semble avoir été pris en compte sur les évènements nationaux 2019 (AG = vaisselle bois). Pas de visibilité certaine cependant sur les pratiques locales mais connaissance uniquement d'utilisation de vaisselle réutilisable
	AG 2021 / 2022	—
	AG 2023	Non réalisé à l'AG 2022. Mais une attention est dorénavant portée sur le sujet. Il a par exemple été demandé aux participant·es de venir avec leur propre popote.

Mise en place d'un outil numérique collaboratif

CONTENU DE LA MOTION	2018

À l'image de la bibliothèque d'Alexandrie, et pour une égalité d'accès à l'information, l'AG demande à ce qu'une recherche-action soit amenée et encouragée pour la mise en place d'un outil numérique collaboratif (plateforme wiki), accompagnée de sa charte de bonne conduite. En effet, les pratiques, expériences et informations non transmises sont perdues à jamais.

EN COURS D'APPLICATION	**Avant 2021**	Pour le moment, cela n'est pas mis en œuvre et nous n'avons pas d'éléments qui laissent penser d'un début de mise en œuvre. L'espace collaboratif sur microsoft est réservé aux salarié-es et quelques bénévoles. A noter : un espace documentaire unique (national + contributions locales) est disponible via le projet bénévole galilee.eedf.fr. Il est collaboratif, mais ne concerne à ce jour que 4 régions.
	AG 2021	L'espace documentaire de Galilée est désormais un outil national, il est collaboratif. Le site educatif.eedf.fr permet également de retrouver les documents officiels de l'association.
	AG 2022	Pas d'évolution notable cette année, mais des solutions sont en cours d'étude pour augmenter l'espace disponible du Seafile de Galilee pour une utilisation plus généralisée. La présence d'un espace documentaire, intégrant l'actuel espace doc du site eedf.fr et le Seafile de Galilée, fait partie du cahier des charges général du futur portail. L'outil galilée permet toujours de répondre à cette demande de manière spontanée. Notamment avec un espace de séquences de formation ouvert.
	AG 2023	La priorisation 2023 des moyens sur le développement numérique du nouveau portail n'a pas placé ce chantier comme prioritaire. L'archivage numérique a également été lancée cette année.

Revues en version numérique ou papier

CONTENU DE LA MOTION	2018

Dans le cadre de la dynamique Alter-Egaux et de la valeur de notre association qui porte sur l'éco-citoyenneté, l'AG demande que les revues ne soient pas imprimées automatiquement mais sur demande explicite des adhérents d'avoir une version papier. Ce en sachant que les revues existent déjà en version numérique et que l'envoi de mail pourraient encourager leur lecture.

NON APPLIQUABLE	**Avant 2021**	Pour le moment, cela n'est pas mis en œuvre et les revues ne sont plus disponibles en PDF sur le site national
	AG 2021	Revues temporairement suspendues.
	AG 2022	Revues suspendues, en attente d'un fonctionnement nouveau et davantage bénévole
	AG 2023	Revues toujours suspendues.

Evaluation du fonctionnement démocratique

CONTENU DE LA MOTION	2018

Depuis quelques années, l'Association a fait le choix de modifier son fonctionnement démocratique lors de l'AG. Nous nous retrouvons aujourd'hui avec un double mode d'élection à l'AG : des représentants élus lors des APL et des représentants élus lors des congrès. Le changement le plus visible est le nombre de délégués. Après plusieurs années de fonctionnement, le Comité Directeur en tire un bilan tant sur le plan démocratique : fonctionnement, apport aux débats ....que financier.

Combien coûtent les AG nouvelle formule au regard de l'ancienne formule ? Ce bilan devra permettre d'apporter des éléments objectifs aux congressistes afin d'évaluer cette réforme.

Partiellement applicable	**Avant 2021**	Demandé par le CD au DG en décembre 2018 pour présentation en commission Gouvernance puis CD en avril 2019. En janvier 2020, ce travail n'avait pas été finalisé.
	AG 2021	Une grande opération d'analyse de l'AG 2020 a été réalisée par la Commission Gouvernance. Elle sera prise en compte lors de la réflexion pour la réécriture des textes pour 2023.
	AG 2022	L'analyse du fonctionnement actuel de l'AG réalisée lors de l'AG 2019, ainsi que l'analyse budgétaire des AG 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019 permet d'apporter des éléments objectifs aux adhérent·es. Aucun comparatif n'a ceci dit été publié avec l'ancien fonctionnement des AG (avant 2014).A ces études viennent aussi s'ajouter le bilan des deux AG ayant eu lieu en intégralité en numérique et le bilan du nouveau fonctionnement de la saison AG (résolutions, espace numérique, groupe pilote, règles de procédures, etc.). La réforme de nos textes en 2023 se fera à la lumière de ces études, à laquelle devrait être ajoutée une comparaison avec le fonctionnement d'avant 2014.
	AG 2023	La réforme des textes considérera les préoccupations évoquées durant l'année 2022-2023. A noter sur cette motion que pour l'AG 2023, les structures contribueront au financement de l'AG pour son, sa, ses délégué.es élu.es, présent.es ou non à l'AG.

Plateformes pour l'écocitoyenneté

CONTENU DE LA MOTION	2018

Aujourd'hui de nombreuses plateformes permettent de compenser nos émissions de CO2. Malgré un effort constant pour diminuer ses émissions, l'Association par son mode de fonctionnement et ses activités produit du C02.

Dans le cadre de la COP21, de nos actions pour l'écocitoyenneté et de Alter-Egaux, l'AG demande au CD de proposer une liste de plateformes permettant de calculer et de compenser nos émissions ; pour aider au choix des SLA et SLAN et compatibles avec les valeurs de l'Association (ESS). Ce travail pourrait également être mené au niveau du Scoutisme Français afin d'encourager les adhérent·es à contribuer à la compensation de CO2 tout en étant en accord avec nos valeurs pour un monde meilleur.

EN COURS D'APPLICATION	**Avant 2021**	Ce point n'a pas été intégré dans le kit ODD eco-citoyenneté, et il n'y a pas eu de communication dans l'association sur un tel outil.
	AG 2021	Pas d'évolution notable cette année
	AG 2022	Pas d'évolution notable cette année. À noter qu'une nouvelle motion sur un sujet similaire est soumis au vote de l'AG 2022. Le Plan d'action des Orientations Associatives, comprenant un axe entier sur la Transition écologique, ne fait pas à ce jour explicitement référence à un tel dispositif.
	AG 2023	Outil de mesure du bilan carbone de son camp développé en version beta dans le cadre d'un projet universitaire (en lien avec le milieu académique donc), et diffusé pour test cet été. Volonté d'amélioration de cet outil à partir des retours du terrains l'année prochaine avec des financements à trouver. Question de la compensation des émissions non encore traitée. Le modèle de "compensation carbone" est par ailleurs un fonctionnement capitaliste basé sur la monétarisation des externalités négatives de nos activités sur l'environnement, niant donc les réalités et enjeux locaux et ne considérant notre environnement que comme un ensemble numéraire mouvant. Le groupe de travail ad hoc questionne ainsi la pertinence de parler de compensation carbone mais souhaite pouvoir engager les activités de l'association dans une démarche "éviter - réduire - compenser" sincère de l'ensemble des impacts environnementaux de nos activités.

Communication non violente

CONTENU DE LA MOTION		2018
L'AG demande que l'Association intègre dans la démarche pédagogique, les principes de la communication non-violente afin de le généraliser dans nos pratiques.		
NON APPLIQUÉE	**Avant 2021**	Cela n'a été intégré dans aucun des documents pédagogiques produits depuis l'adoption de cette motion. Le Kit ODD Education à la paix n'intègre pas ce point, ni l'outil PISTES, ni l'Aventure aînée sortie en 2021
	AG 2021	Pas d'évolution notable cette année
	AG 2022	La CME n'a pas fait figurer cet élément dans ses priorités 2021-2022. Toutefois, dans le cadre de la demande nationale FDVA pour la formation des bénévoles, un module de gestion de conflit a été prévu.

Contrats pour les postes salariés

CONTENU DE LA MOTION		2018
L'AG demande que l'Association, dans une optique de respect de la personne humaine, soit claire avec les salarié.e.s sur la suite voulue par l'Association à la fin de leurs contrats (non-renouvellement, nouveau contrat en CDD, nouveau contrat en CDI, etc.) lors de la signature de celui-ci. Cela implique également que les salarié.e.s et responsables soient prévenu.e.s de l'éventuel non-renouvellement de leurs contrats par l'Association dans un délai suffisant avant la fin de celui-ci afin de pouvoir s'organiser, préparer et anticiper la suite de leurs parcours professionnel pour les salarié.e.s et le suivi et la réalisation des projets pour les responsables, notamment pour les salarié.e.s en région.		
APPLIQUÉE	**Avant 2021**	—
	AG 2021	Appliqué a priori
	2022 **2023**	—

Diverses formes de démocratie dans les programmes éducatifs

CONTENU DE LA MOTION	2018

L'AG demande que soient intégrées aux nouveaux programmes éducatifs des propositions concrètes concernant des prises de décisions co-construites et différentes du vote à la majorité – consensus, veto – afin de vivre et de faire vivre la démocratie participative avec les jeunes des différentes unités.

EN COURS D'APPLICATION	**Avant 2021**	Les nouveaux programmes éducatifs ne sont pas encore sortis. Pour les documents sortis depuis 2018 : non pris compte pas pris en compte dans PISTES, (branche éclée), non pris en compte dans l'Aventure aînée sortie en 2021
	AG 2021 / 2022	Pas d'évolution notable cette année
	AG 2023	La CME a identifié ce travail dans sa feuille de route de l'année 2023. Le travail est en cours pour une intégration lors de la révision de documents existants. Ce travail pourra également se concrétiser via les productions pédagogiques en lien avec Grand Bivouac.

Tutorat des élu·es

CONTENU DE LA MOTION	2018

Consciente de la difficulté à renouveler les mandats à responsabilité dans l'Association et dans l'idée de permettre à tou.te.s les adhérent.e.s dès 16 ans de postuler à ces mandats, l'AG demande l'intégration du tutorat (accompagnement et formation) comme mode de support des élu·es à mandat à responsabilité fortes.

APPLIQUÉE EN PARTIE	**Avant 2021**	Le CD annonçait une prise en compte sur 2018-2019 dans le cadre de l'équipe "adultes dans le scoutisme". En janvier 2020, cet axe de travail n'avait pas été communiqué et investi.
	AG 2021	Gros travail de l'équipe ASAF sur l'accompagnement des élu·es, avec un focus sur les équipes régionales et le CD pour cette année
	AG 2022	Le travail d'élaboration de modules de formation engagé dès 2020 a été renforcé en 2022 par la demande d'une convention pluri-annuelle d'objectifs sur le FDVA. Cette offre de formation ambitieuse intègrerait de nombreuses formations à destination des bénévoles élu·es. Il existe d'ores et déjà un support d'accompagnement (livret de suivi) de ces modules. Ce dispositif ne prévoit pas de tutorat à proprement parler.
	AG 2023	Module TR au conseil national Acceuil des RR et mise en place de visio tous les Lundi de chaque mois. Remise en route des lettres de nomination Livret équipe régional en cours de formation Module d'acceuil CD en cours EN construction pour RSLA et TRSLA

Prise de position politique

CONTENU DE LA MOTION	2018

Considérant que l'éducation à la solidarité et à la démocratie, l'éducation populaire et la formation de jeunes citoyen.ne.s, l'émancipation des jeunes et la défense des droits de l'enfant relèvent du champ politique (qui a rapport à la société organisée et à la conduite de l'État), l'AG demande que nos textes affirment que « Les EEDF portent un projet de société visant à l'émancipation des jeunes ». Ce projet est par nature politique, et amène l'Association à prendre des positions politiques aussi souvent que nécessaire pour le défendre. »

NON APPLIQUÉE	**Avant 2021**	A ce jour, nos textes ne portent pas cette mention. Un vœu a été adopté en 2018 autour de cette thématique, faiblement diffusé. L'association a pris position contre le SNU en 2019 sur ce principe général.
	AG 2021	Pas d'évolution notable cette année. Ce thème sera rapproché de la refonte du texte ''L'engagement des EEDF''
	AG 2022	Pas d'évolution notable cette année. Pas d'évolution dans les textes. La démarche PRAGA n'a pas l'objectif de toucher aux textes de dimension éducative.
	AG 2023	Le groupe réseau & plaidoyer a été créé, la feuille de route ne prévoit pas la modification de nos textes mais répond aux enjeux de communication et de réseau.

Rassemblement national du Scoutisme Français

CONTENU DE LA MOTION 1	2018
L'AG demande que les EEDF militent au sein de la fédération du Scoutisme Français pour l'organisation d'un rassemblement national SF, régulier et ouvert aux participant.e.s des six mouvements membres du Scoutisme Français, d'une ou plusieurs tranches d'âge à définir.	

CONTENU DE LA MOTION 2	
L'AG propose que les EEDF militent au sein de la fédération du Scoutisme Français pour l'organisation d'un rassemblement national SF (« Jamboree national ») ouvert aux participants des six mouvements membres, d'une ou plusieurs tranches d'âge à définir.	

NON APPLIQUÉE	**Avant 2021**	Le CD annonçait que les EEDF porteraient cette position dans le groupe Vis mon Camp et en Conseil national du SF. Questionnement au CD en janv. 2020, attente d'un retour.
	AG 2021	Pas d'évolution notable cette année
	AG 2022 - 2023	Pas d'évolution notable cette année, la piste d'un rassemblement national conjoint n'est pas étudiée en SF à ce jour.

Financement des pôles ressources

CONTENU DE LA MOTION	2018

Une motion relative aux coûts prévisionnels ainsi que l'impact en trésorerie de la mise en place de la nouvelle organisation des pôles ressources avait été présentée et approuvée lors de l'Assemblée Générale 2017.

Aujourd'hui, aucune réponse formelle n'a été semble-t-il communiquée. Pour autant les régions et SLA continuent d'être prélevées pour indirectement assurer ce financement (7%, CER) (Contribution nationale de 7%, suppression du CER, suppression de la part régionale des cotisations).

L'AG demande au Comité Directeur de l'Association de clarifier et de formaliser le fonctionnement des flux financiers internes et apporter des réponses concrètes aux questions financières déjà posées l'année passée, notamment au sujet des pôles ressources.

APPLIQUÉE	**Avant 2021**	Le modèle financier des pôles n'est toujours pas présenté; les propositions faites de manière inter-régionale n'ont pas trouvé de suite. Le CD dans sa réponse annonçait un test pour le budget 2019, cela n'a pas été réalisé.
	AG 2021	Grâce aux travaux du groupe Leviers Economiques, l'AG 2021 sera appelée à voter pour un nouveau modèle économique, qui puisse prendre en compte le financement des Services Nationaux.
	AG 2022 **AG 2023**	Le plan de « Leviers économiques » mis en place dans un objectif de sécurisation financière de l'association propose une prise en charge de 150 000€ de masse salariale des AD (salarié·es des contrées, ex-pôles) par les régions. La répartition de cette masse salariale sera soumise au vote de l'AG 2022. La répartition de la masse salariale des AD a été mise en place

Responsabilité et gestion des centres non-permanents

CONTENU DE LA MOTION	2018

L'AG constate :

- - l'impossibilité actuelle des centres d'accueil des régions, gérés par les bénévoles, d'obtenir des réponses de l'échelon national à des dossiers d'entretien, de rénovation ou de mises aux normes pourtant indispensables au bon fonctionnement du patrimoine de l'Association.
  - que le circuit de validation des dépenses ne fonctionne pas et n'est pas réaliste.

L'AG demande que les dépenses nécessaires au bon fonctionnement et à l'entretien des centres puissent être engagées directement par le Comité de gestion jusqu'à concurrence de 5000€ dès lors que la trésorerie du centre le permet ; que les délais de retour des demandes supérieures à 5000€ soient traitées dans un délai raisonnable et que sans réponses au bout de 2 mois, soient considérées comme autorisation de fait.

Cette motion permettra le respect et la confiance pour le rôle et la responsabilité, assumé par les bénévoles des Comités de gestion et d'animation qui font fonctionner les centres au mieux des intérêts de l'Association et en lien avec leur région ; l'amélioration de la gestion et du fonctionnement des centres permettant d'éviter une dégradation rapide des locaux conduisant à leur fermeture.

APPLIQUÉE	**Avant 2021**	Les seuils d'engagement des dépenses présentés dans le dossier immobilier d'octobre 2018 confirment la liberté d'engager des travaux d'entretien et de maintenance sur simple information du RAFT (sans autorisation) pour les montants <5000€. Pour les projet au delà de 5000€ il faut soit une autorisation DAF (<10k), soit une autorisation CD(>10k). Il n'y a pas de notion de délai pour ces retours.
	AG 2022 - <u>2023</u>	Le Règlement Financier de l'association, revu à l'été 2021, prend en compte cette motion : information nécessaire au CAFT au delà d'une dépense de 1000€, validation nécessaire au delà de 5000€

Politique nationale des centres "non-permanents"

CONTENU DE LA MOTION	2018

L'AG demande la définition d'une politique nationale des centres "non-permanents", la réunion régulière et au moins annuelle des représentant.e.s des centres "non-permanents" en vue de l'animation et de l'échange des expériences et pratiques entre centres et du développement de nos activités.

APPLIQUÉE	**Avant 2021**	Globalement cette motion semble en voie d'être respectée. *Une démarche de réunions des centres non-permanents a été initiée avec une première rencontre en octobre 2019, ayant vocation à être récurrente (réalisée à nouveau à l'automne 2021) *L'adoption du Schéma Directeur Immobilier en AG2019 donne un cadre d'analyse du devenir des centres. *En revanche, la politique nationale des centres non-permanents n'est à ce jour pas clairement en travail.
	AG 2021	La rencontre des Centre a lieu une fois par an, un document sur la stratégie des Centres et Terrains est présenté à l'AG cette année
	AG 2022	—
	AG 2023	Une rencontre a eu lieu à l'automne dans le cadre de la dynamique "Grandir". La deuxième rencontre du printemps a été annulé par manque de force pour le porter. A regret vis-à-vis des modules de formation prévus, et de l'idée de vivre un modèle de camp chantier.

Rétablir la confiance au sein de l'association

CONTENU DE LA MOTION

2018

Une association qui fonctionne bien repose sur la confiance des adhérents envers elle. Les différents dysfonctionnements (absence d'envoi des cartes d'adhésions, envoi des reçus fiscaux, reçus fiscaux erronés) qui se renouvellent année après année minent cette confiance et arrivent à se répercuter sur l'engagement des bénévoles et le lien que nous entretenons avec les familles.

Ces dysfonctionnements répétés et trop souvent présentés comme insolubles absorbent de l'énergie et sont sources de découragement pour tous. A l'heure, où il est demandé aux régions et aux SLA de renforcer la rigueur de leur gestion il est important que le niveau national fasse preuve d'exemplarité. Une association saine et tournée vers l'avenir est une association solide et apaisée sur le plan administratif.

L'AG demande que les services du siège se consacrent prioritairement à la structuration claire, rationnelle et efficace des services pour apporter de la fluidité et de la sérénité dans le fonctionnement de l'Association.

Le Délégué Général rendra compte des actions menées lors de l'Assemblée Générale 2019

APPLIQUÉE	**Avant 2021**	Ce point n'a pas avoir fait l'objet d'une information spécifique à l'AG 2019. En 2019, les reçus fiscaux semblent avoir été reçu suffisamment tôt pour permettre les déclarations d'impots. Il est trop tôt pour se prononcer pour 2020. En revanche, les cartes d'adhérents de la saison 2017-2018, 2018-2019 n'ont pas été reçues totalement ; et il en est de même à ce jour pour les cartes 2019-2020. Pas d'informations claires sur le fait que l'envoi des cartes soit en fait encore pratiqué.
	AG 2021	Mise en place d'un système exceptionnel permettant une délivrance pour mai 2021 sur les reçus fiscaux 2020 suite à la destruction du portail Entr'éclés. Pas de cartes d'adhésion à ce jour.
	AG 2022	Les cartes d'adhésion et reçus fiscaux peuvent être téléchargés sans souci par tout·e adhérent·e sur la plateforme Jeito.
	AG 2023	Réponse 2022 toujours valide. Il reste néanmoins du travail sur les reçus fiscaux générés du fait des abandons de frais.

Extension des supports de communication

CONTENU DE LA MOTION		2018
L'AG demande une extension des supports de communication (réseaux sociaux et sites spécialisés dans l'animation) pour la campagne de recrutement de bénévoles/responsables au niveau national pour épauler les groupes locaux dans cette tâche		
APPLIQUÉE	**Avant 2021**	Des supports ont été diffusés pour accueillir les nouveaux bénévoles (CLEF, livret d'accueil des parents curieux). Mais il n'y a pas pour le moment de support autour du recrutement de responsables, ni de campagne sur ce point.
	AG 2021	Pas d'évolution notable cette année
	AG 2022	Pas d'évolution notable cette année
	AG 2023	Une campagne d'appui au recrutement de bénévoles est portée au niveau national pour accompagner les responsables locaux dans cette missions. Ont notamment été mis en place: - Des supports et affiches spécifiques et modernes appelant de futur·es bénévoles à nous rejoindre - Des guides et outils pour mobiliser les réseaux étudiants notamment ont été produit et diffusés dans l'association - Des supports vidéos autour de nos bénévoles ont été produits pour susciter et valoriser l'engagement aux EEDF - Des campagnes de publications sponsorisées sur les réseaux sociaux sont réalisées deux fois par an aux périodes stratégiques pour la mobilisation de nouveaux bénévoles et jeunes.

Droit à l'image et protection des données personnelles

CONTENU DE LA MOTION	2018

L'AG propose de produire deux documents, permettant de cadrer localement régionalement, nationalement la captation et l'utilisation des données et de l'image de nos adhérents.

Pour cela, l'AG demande qu'au niveau national de l'Association, soient créés :

• un document synthétisant le cadre légal en lien avec le droit à l'image (captation et utilisation) et la protection des données individuelles,

• une charte éthique explicitant la position des EEDF vis à vis des réseaux sociaux et de toutes les plateformes susceptibles d'utiliser les données individuelles et l'image de nos adhérents.

Cette charte devra être à destination des bénévoles, des familles, et des jeunes pour être un outil pédagogique support de discussions et de réflexion dans les structures.

EN COURS D'APPLICATION	**Avant 2021**	La résolution Communication et responsabilité associative a été adoptée par l'AG. Les lignes directrices évoquées dans la résolution, qui pourraient être les documents demandés par la motion, ne sont pas parues pour le moment
	AG 2021-2022	Pas d'évolution notable cette année ; l'ENT Numérique travaille sur ces points.
	AG 2023	Un travail est prévu pour cet été pour les fiches d'adhésions 2023 ; améliorer l'information sur l'utilisation des données personnelles recueillies. Pour les images, il y a eu de la sensibilisation et formation sur les évènements nationaux. Une fiche technique pour les groupes locaux a été produite pour la propriété intellectuelle, celle sur le droit à l'image est en haut de la pile pour les prochaines.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2017

Communication, Impact financier, Formation et accompagnement

CONTENU DE LA MOTION	2017

Nous connaissons les difficultés financières de l'Association et partageons la nécessité de faire évoluer notre organisation. Au vu des informations communiquées, des documents reçus, des réunions menées depuis juin 2016 sur la future réorganisation salariale,
Nous constatons :

- que nous ne nous retrouvons pas dans les principes retenus pour le travail entre bénévoles régionaux et salariés dans cette future organisation.
- que le choix fait par l'échelon national n'est pas celui d'une construction collective sur ce sujet, mais d'un dispositif de concertation voire d'expression que nous percevons sans conséquence réelle sur le processus de décision.
- que de nombreux salariés verront des changements importants dans leur cadre et contenu de travail (missions, lieu de travail...), au point que certains risquent d'être contraint d'abandonner leur emploi.

Dans ce cadre, l'AG demande :

- À défaut de construction collective, l'expression claire de l'organisation visée par l'échelon national et des moyens mis en oeuvre pour l'atteindre.
- la communication claire des impacts financiers de cette réorganisation (masse salariale, indemnités, accompagnements).
- des garanties et mesures d'accompagnement, de formation et de soutien pour les salariés concernés.

APPLIQUÉE	**Avant 2021**	Des documents transmis lors des CN et par l'intermédiaire des coordonnateurs de pôle sur la théorie des pôles, mais pas de modèle financier présenté. Un modèle matriciel qui a été modifié plusieurs fois depuis l'AG 2017, sans communication claire en direction des régions. En 2017, 31% des salariés ont bénéficié d'une action de formation. Le détail n'est pas connu mais une priorité aurait été donné aux actions liés à la mise en place des pôles. Ne connais pas les chiffres 2018 et 2019.

	AG 2021	Même si la construction collective n'est plus la même, une présentation du fonctionnement des contrées a été faite en CN, et un modèle de financement devrait être voté à l'AG.
	AG 2022	Une nouvelle organisation salariale est envisagée mais pas encore finalisée, dont les impacts et l'accompagnement n'ont pas encore été étudiés mais le seront dans un second temps.
	AG 2023	Les derniers recrutements d'AD sont effectués et le déploiement en région d'appui salarié est en cours. Un projet d'organisation a été présenté en CSE pour être finaliser pendant l'été 2023.

Méthode de concertation

CONTENU DE LA MOTION	2017
Face aux inquiétudes et enjeux du projet de réorganisation de l'appareil salarial, l'AG demande si le CD envisage de réviser la méthode de concertation afin de la rendre réellement participative en y associant les régions et les structures locales d'activités.	

APPLIQUÉE EN PARTIE	**Avant 2021**	Pas d'inflexion connue de la méthode de travail prévue sur la réorganisation salariale
	AG 2021	Pas d'évolution notable cette année
	AG 2022	Le CN et le CSE ont été consultés tôt dans les réflexions d'une éventuelle future réorganisation salariale. Le CSE préconise de consulter plus largement dans l'association à ce sujet avant d'acter une nouvelle organisation.
	AG 2023	Pas d'évolution marquante répondant à cette motion.

Avis de paiement

CONTENU DE LA MOTION	2017

Afin de disposer d'un avis de paiements clairs et circonstanciés de la part du siège national l'AG demande que le siège avertisse les SLA de tout mouvement sur leur compte. Un avis de paiement doit être rédigé avec la date de prélèvement, la somme à payer et le détail des paiements (y compris pour les adhésions).

APPLIQUÉE EN PARTIE	**Avant 2021**	Information donnée via les RAFT sur les paiements de dons récemment. Pas d'envoi d'information existant ou prévu concernant les adhésions (info disponible sur intranet mais pas de push)
	AG 2021 2022	Pas d'évolution notable cette année
	2023	Toutes les factures ou mémoires sont transmis par les CAFT, si un loupé est constaté dans une diffusion par mail, la SLA peut contacter leur CAFT pour récupérer les pièces comptables manquantes.

SLAN et régions

CONTENU DE LA MOTION	2017

L'AG demande que, pour la rentrée de septembre 2017, l'Association clarifie les liens entre les Structures Locales d'Activités (SLA) nationales et l'échelon régional.

NON APPLIQUÉE	**Avant 2021**	Réponse renvoyant aux statuts. Pas de clarification depuis la rentrée. Ne sais pas sur quel point la clarification était attendue.
	AG 2021	Un document de cadrage sur la position des SLAN devrait être construit pendant l'année 2021/2022.
	AG 2022	Aucun document de cadrage n'a été écrit. La place des SLAN est toujours en cours de réflexion depuis leur regroupement dans le secteur des « Aventures éclées » il y a un an : le projet Vacances est en cours d'audit, la stratégie des centres et terrains affine sa définition de Centre Ressource.
	AG 2023	Le changement est prévu pour la réforme des textes de l'assemblée générale 2024.

Reconnaissance de l'égalité des droits et lutte contre les sexismes

CONTENU DE LA MOTION	2017

L'AG souhaite que, Les Eclaireuses et Eclaireurs de France (EEDF) expriment leur solidarité avec les mouvements militant pour la reconnaissance de l'égalité des droits, luttant contre les sexismes et travaillant pour la reconnaissance des droits des personnes LGBTQI (lesbiennes, gays, Bisexuel.le.s, transgenres, queers, en questionnement, et intersexué.e.s).
Cette solidarité s'exprime notamment par la participation volontaire d'adhérent.e.s des EEDF, en tant que tels, aux manifestations liées à ces mouvements, telles que les marches des fiertés.

APPLIQUÉE	**Avant 2021**	Diffusion de ce texte sur Twitter EEDF_officiel et communiqué de presse du 17/05/2017. Com sur les RS (twitter et insta) en 2019 et 2020 pour le 17 mai. Existence d'un groupe "Genre et sexualités" interne depuis 2 ans. Validation par le CD de la vente en boutique du foulard arc-en-ciel (aout 2019), attente de mise en œuvre (non mis en œuvre en 2021)
	AG 2021 - 2022	—
	AG 2023	Des communications sont réalisées annuellement le 17 mai sur les réseaux sociaux depuis 2019. Un travail est en cours pour proposer un "foulard des fiertés" dans notre catalogue de la Boutique du Scoutisme.

Formation et accompagnement

CONTENU DE LA MOTION	2017

Après avoir pris connaissance des documents partagés durant la rencontre des voisins du 21/22 janvier 2017, intitulés :

- Une organisation adaptée à notre projet et à notre réalité (Comité directeur, nov 2016)
- Projet de pôles ressources.

L'AG comprend l'objectif du Comité directeur et de son Délégué général de rechercher une organisation adaptée (document 1) et perçoit l'importance des changements nécessaires pour atteindre cet objectif (document 2).
Cependant l'AG ne trouve pas dans le projet présenté :

- la présentation explicite de l'objectif à atteindre en terme d'organisation et de ressources salariées et bénévoles, ainsi que le processus à suivre pour l'atteindre.
- la présentation explicite du coût du processus de réorganisation de l'Association et des impacts en trésorerie pour les fins d'années 2017 et suivantes.
- la présentation explicite des garanties mises en oeuvre pour les salariés dans la perspective d'une telle réorganisation.

L'AG demande la mise en place de mesures de soutien, d'accompagnement et de formation pour l'ensemble des salarié-e-s et des bénévoles.

APPLIQUÉE EN PARTIE	**Avant 2021**	Une intention annoncée; sur le versant bénévole, pas d'actions connues (réalisées ou à venir) spécifiquement orientée vers la mise en place des pôles. Des formations RR et TR ont été initiées en 2019, mais sur d'autres aspects. En 2017, 31% des salariés ont bénéficié d'une action de formation. Le détail n'est pas connu mais une priorité aurait été donné aux actions liés à la mise en place des pôles.
	AG 2021	—
	AG 2022-2023	Motion plutôt obsolète, la mise en place de la réorganisation salariale étant vieille de plusieurs années. Cette motion devra être conservée dans un coin de l'esprit du CD lors de la future réorganisation salariale.

Communication et budget

CONTENU DE LA MOTION	2017

Après avoir pris connaissance des documents partagés durant la rencontre des voisins du 21/22 janvier 2017, intitulés :

- Une organisation adaptée à notre projet et à notre réalité (Comité directeur, nov 2016)
- Projet de pôles ressources.

L'AG comprend l'objectif du Comité directeur et de son Délégué général de rechercher une organisation adaptée (document 1) et perçoit l'importance des changements nécessaires pour atteindre cet objectif (document 2).
Cependant l'AG ne trouve pas dans le projet présenté :

- la présentation explicite de l'objectif à atteindre en terme d'organisation et de ressources salariées et bénévoles, ainsi que le processus à suivre pour l'atteindre.
- la présentation explicite du coût du processus de réorganisation de l'Association et des impacts en trésorerie pour les fins d'années 2017 et suivantes.
- la présentation explicite des garanties mises en oeuvre pour les salariés dans la perspective d'une telle réorganisation.

L'AG demande une communication compréhensible transparente exhaustive et régulière sur les points concrets de la réorganisation salariale et ses limites actuelles et sur le budget prévisionnel de cette réorganisation.

NON APPLIQUABLE	**Avant 2021**	Des documents transmis lors des CN et par l'intermédiaire des coordonnateurs de pôle, mais pas de modèle financier présenté
	AG 2021	Etat des lieux effectué à chaque CN ; budget prévisionnel prévu dans les choix de l'AG 2021
	AG 2022	Le plan de « Leviers économiques » évoque clairement le financement des contrées, avec une proposition de répartition d'une partie de la masse salariale des salarié·es des contrées en région, qui sera soumise au vote de l'AG 2022.
	AG 2023	La répartition concernant les AD est effective. La motion n'est plus appliquable dans son ancrage de réorganisation.

Compétences internes et logiciels libres

CONTENU DE LA MOTION	2017

L'Association a déjà eu recours à des prestataires extérieurs, par le passé, pour construire des outils de communications qui ont engendré des dépenses dont les résultats n'ont pas été pertinents. Suite au vote en Assemblée générale lors des orientations nationales de repenser et re-développer la communication au sein des EEDF en interne comme en externe
L'AG:

- propose d'avoir recours en priorité aux compétences des adhérents au sein de l'Association avant de se tourner vers un plan de dépense en externe,
- propose de s'orienter si possible vers des logiciels libres qui permettent une utilisation en accord avec nos valeurs.

EN COURS D'APPLICATION	**Avant 2021**	Migration récente du service mail a été faite vers un prestataire externe, payant, et sans logiciels libres. Critères de choix du prestataire pour l'application n'intègre pas le critère logiciel libre. Les outils développés par des bénévoles, gratuitement et en logiciel libre (Galilée, Jeito) sont utilisés dans certaines régions ou structures mais ne sont pas intégrés au niveau national. A noter : le site alter-égaux a été réalisé par un bénévole, mais sans organisation collective associée, il est actuellement bloqué.
	AG 2021	Plusieurs outils mobilisés récemment au niveau associatifs ont été initialement développés par des bénévoles (jeito, prepa-ag, resolutions). L'ENT Numériques travaille à la prise en compte de la dimension libre dans les futurs choix de logiciels et prestataires, comme pour ROADS ou le futur portail. Un texte Vision Numérique est en cours de rédaction.
	AG 2022	L'approche souhaitée par l'ENT Numérique est totalement en accord avec cette motion et les choix faits dans le cadre de la transition numérique vont dans ce sens. Le texte cadre sur l'utilisation du numérique aux EEDF est en cours de finalisation et devrait être proposé sous peu au Comité Directeur.
	AG 2023	Le texte ENT numérique n'a pas encore été validé. Lors de la recherche de nouveaux outils, des études de besoins sont réalisées pour tendre vers des outils du libre quand ils existent ou dans leur développement. En revanche, on relève plusieurs incohérences dans les outils salariés actuels : KAMMI (logiciel des congés, récup et fiche de frais), coffre-fort salarié (La poste). Microsoft (mail, drive, visio, agenda)

Rapport financier des régions

CONTENU DE LA MOTION		2017
Etant donné que les participants doivent recevoir le dossier du congrès 15 jours au préalable, accompagné du rapport financier, et que l'équipe régionale doit être en capacité de le produire, l'AG demande que l'Association s'engage à fournir les éléments (amortissement, immobilisation...) permettant de respecter le délai fixé par l'article 4.4.1 de notre règlement général		
APPLIQUÉE EN PARTIE	**Avant 2021**	Les délais de production des éléments comptables ont été améliorés et permettent désormais de présenter les comptes des permanences régionales aux congrès. En revanche, le délai de consolidation comptable fixé en lien avec le CAC est à fin mars. Les centres sont contrôlés prioritairement. De ce fait, il n'est techniquement pas possible de disposer des éléments consolidés pour les SLA à temps pour les congrès.
	AG 2021 - 2022 <u>2023</u>	si toutes les structures tiennent leur compta à jour et qu'à la clôture tout est transmis avant fin janvier n+1, une consolidation régionale pour fin février serait possible. Certains retards empêchent encore l'intégration en temps voulu.

Dématérialisation des relevés bancaires

CONTENU DE LA MOTION		2017
Vu la difficulté de travailler avec les relevés bancaires papier, la région Île de France réunie en congrès le 19 mars à Sartrouville (78), demande que chaque SLA dispose d'un accès internet à son compte bancaire, ceci afin de faciliter la gestion au quotidien des comptabilités.		
APPLIQUÉE	**Avant 2021**	Mis en œuvre via le service BRED CONNECT en 2018 (accès aux comptes en ligne jusqu'à la veille)
	AG 2021 - 2022 - <u>2023</u>	–

Portail Entréclés

CONTENU DE LA MOTION	2017

L'AG demande à l'Association de faire évoluer le portail « Entréclés » ou de choisir un espace sécurisé, pour permettre aux régions et aux adhérents de disposer, (s'approprier et gérer) un espace collaboratif et intuitif de stockage de documents :

- mutualisation et partage, échange de documents pédagogiques, administratifs, financiers,

- en lien avec la démarche de validation et certification SF,

en conclusion, disposer rapidement d'un espace intuitif, sécurisé, éthique et modéré

EN COURS D'APPLICATION	**Avant 2021**	Accord de principe du CD, mais pas d'éléments de mise en œuvre. Décision en décembre 2018 de ne pas développer davantage de fonctionnalité d'Entrecles. Espace collaboratif via Microsoft pour les salarié-es uniquement et quelques bénévoles. Pas de nouvelles d'autres projet depuis qui concernerait les bénévoles dans leur ensemble. L'espace documentaire national n'est lui, pas collaboratif. Déploiement du serveur Galilée/Seafile en inter-région mis en œuvre bénévolement en parallèle et répondant a priori à la demande (RA, Midipy, PAM, Bretagne)
	AG 2021	Décision prise de tourner la page d'Entr'éclés suite à l'incendie d'OVH. Travail en cours par l'ENT Numérique sur le futur portail. Mise en place de l'outil educatif.eedf.fr en avril 2021, avec une invitation à y partager les ressources éducatives des groupes. Pas de lien direct avec les certifications SF.
	AG 2022	La transition numérique de l'association est lancée et les premières études sur le futur portail terminées. Le nouveau portail sera livré par modules successifs à partir de la rentrée prochaine.
	AG 2023	Le déploiement national du serveur seafile sur galilée permet de répondre à une partie de la motion. Toutes les demandes cités font partie du cahier des charges du portail numérique et s'intégreront au fur et à mesure. L'étude du module formation est par exemple en cours.

Engagement et reconnaissance

CONTENU DE LA MOTION		2017
L'AG demande de mettre en place au niveau national des temps, des symboles et un cadre permettant de valoriser l'engagement de toutes et tous les bénévoles et salarié-e-s dans l'Association ; demande à l'Association d'accompagner les structures dans les démarches d'obtention des reconnaissances extérieures.		
APPLIQUÉE	**Avant 2021**	Diffusion d'un cadre associatif concernant les reconnaissances et médailles en aout 2019 + remise en fonctionnement de l'attribution des badges de bois OMMS. Diffusion en janvier 2020 d'un document de cadrage pour la valorisation des heures de bénévolat dans le cadre du compte d'engagement citoyen. Communication via Facebook.
	AG 2021 - 2022	—
	AG 2023	Cette année à nouveau un document cadre pour la reconnaissance des bénévoles a été produit et diffusé par l'ASAF (équipe formation).

Dynamiques nationales

CONTENU DE LA MOTION	2017

Pour favoriser le lien entre les structures, les échanges entre les responsables, favoriser la communication externe à l'Association et avoir un levier pour améliorer la qualité pédagogique dans les groupes, l'AG demande que l'on remette en place des dynamiques nationales basées sur un imaginaire.

APPLIQUÉE	**Avant 2021**	Mise en place d'un imaginaire spécifique dans le cadre d'Alter-Egaux. Non pris en compte dans le travail autour de PISTES. Pris en compte sur la version de travail de l'Aventure aînée.
	AG 2021 - 2022	Lancement de la dynamique Grand Bivouac
	AG 2023	Constitution d'un premier cadre imaginaire cohérent construit pour s'adapter et valoriser les différentes pratiques des structures. Les premières diffusion de cette dynamique nationales ont été faite sur des CN, des congrès régionaux ainsi que lors du Rond Point et lors de l'AG. Au delà du contenu de l'imaginaire, la communication autour de ce cadre national met en avant la démarche participative et ascendante afin de : 1. valoriser les pratiques pédagogiques de qualité déjà existante en les rendant cohérentes dans un même imaginaire. 2. Pouvoir ainsi transmettre aux autres structures ces mêmes pratiques pour renforcer leurs pratiques. 3. Permettre l'émergence d'un sentiment d'unité, de "faire corps" ensemble. La dynamique tend à se renforcer avec l'engagement de faire vivre ce cadre par les équipes pédagogiques des rassemblements de branches d'automne prochain.

Communication sur les ON

CONTENU DE LA MOTION	2017

L'AG demande que les mises en œuvre concrètes des orientations nationales par les SLA et les régions soient partagées et valorisées aux AG, Conseils nationaux... (par exemple par un forum, une exposition).

APPLIQUÉE EN PARTIE	**Avant 2021**	Village des orientations dans le cadre de l'AG 2017. Des exemples de réalisation régionales dans le rapport d'activité 2017 (AG 2018). La démarche d'évaluation 2020 des ON prend en compte la valorisation des réalisation des différentes structures.
	AG 2021	Démarche de valorisation des ON compliquée car celles-ci ont partiellement été oubliées dans l'association. Bilan des actions nationales effectué.
	AG 2022	Les Orientations Associatives en sont à leur première année puisque les axes ont été votés lors de l'AG 2021. Les APL et Congrès ont été l'occasion de se projeter dans ces OA, et ces projets ont été centralisés via les comptes rendus APL et les plans d'action régionaux. Il est encore trop tôt à ce jour pour faire le bilan des actions qui ont été concrètement et réellement mises en place cette année : quelques exemples ont ceci dit été incorporés dans le Rapport d'Activités, qui fait un focus sur les OA. Un plan d'action est présenté à l'AG, par contre il contient les projets de l'échelon national mais pas des échelons local et régional.
	AG 2023	Les OA sont illustrées dans le rapport d'activité. Leur rayonnement actuel est limité. Ces dernières OA sont moins structurantes de l'action nationale que les précédentes.

Education populaire

CONTENU DE LA MOTION		2017
L'AG souhaite que soit réaffirmée clairement l'appartenance de notre Association aux mouvements d'éducation populaire.		
APPLIQUÉE	**Avant 2021**	Réaffirmé par la réponse du CD. Réalité contestée par le courrier de 31 salarié.e.s fin 2018, réaffirmée par courrier DG/ PDT. En janvier 2020, le site national ne nous présente que comme une association de scoutisme laïque, et le mot éducation populaire n'est pas mentionné dans la présentation de l'asso. Quelle traduction concrète engagée par le national et les régions, notamment dans l'attention apportée à nos représentations dans les instances d'éducation populaire
	AG 2021	—
	AG 2022	L'un des axes de nos orientations associatives réaffirme clairement notre appartenance aux mouvements d'éducation populaire. Au niveau national comme local, notre association siège dans de nombreuses instances de l'éducation populaire.
	AG 2023	L'ENT Réseaux et plaidoyer est créé. Il répond à la volonté et nécessité de donner un cadre à des actions précédemment informelles. Une feuille de route pour l'année 2023. Les objectifs de travail de notre équipe : - de contribuer à l'insertion des EEDF en tant qu'association dans des réseaux inter-associatifs formels ou informels dans l'objectif de porter ses valeurs et points de vue de manière collective. - d'apporter au CD un regard sur la pertinence de prises de position publiques, seul-es ou avec d'autres, sur des thématiques (signature de tribunes, participation à des évènements, etc) et d'outiller l'association sur ces sujets.

		Les travaux prévus pour l'année 2023 : de répondre aux sollicitations du CD ou de l'EN relatives à des prises de position potentielles, et de proposer éventuellement des prises de position en fonction notamment des vœux adoptés en AG et d'assurer avec l'ENT communication leur diffusion. - de créer, avec l'ENT communication, une fiche synthétisant les étapes d'une prise de position publique de l'association et les questions d'opportunité à se poser ; de faire connaître ce document aux ENT ainsi qu'aux RR et RSLA (car ils et elles ont statutairement la possibilité de s'exprimer au nom de l'association). - de faire une veille des réseaux qui se montent sur les sujets qui concernent les EEDF - d'appuyer le cas échéant les prises de positions ou liens autour du sujet de la généralisation du SNU. - de faire connaître son existence, notamment auprès des RR et des salariées, afin qu'il puisse être sollicité en cas de besoin. A la demande du CD, les missions ci-dessous sont également prévues : - Elaborer un travail de communication des vœux adoptés en Assemblée générale - Entreprendre un archivage et une présentation annuelle des communiqués et positionnements de l'association.

Produits éthiques

CONTENU DE LA MOTION	2017
L'AG demande à ce que le foulard national soit produit de manière éthique (au vu des objectifs sociaux, environnementaux et économiques) à partir de l'AG 2017 (pour les prochaines commandes).	

APPLIQUÉE	**Avant 2021**	La concrétisation a été prévue en 2019 dans le cadre de la bascule de nos commandes sur "la boutique du scoutisme", qui a signé une charte responsable sur les achats. MAJ 2021 : le foulard national vendu sur Scoutik est désormais affiché comme fabriqué dans les Vosges et répondant au label Vosges Terre Textile (idem que les foulards SGDF)
	AG 2021 - 2022 <u>2023</u>	—